

Mosaïque

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **18 (1991)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

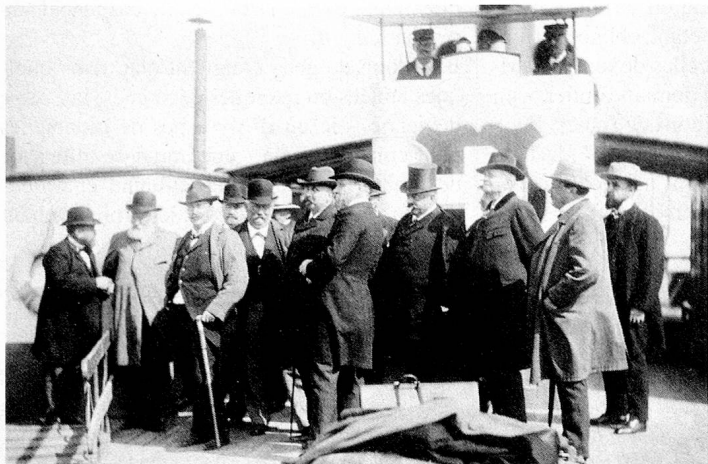
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un nouveau livre

Les débuts de la diplomatie professionnelle en Suisse



Réunion annuelle des diplomates suisses à Auvernier. Prise à bord de l'Helvétie. (Photo: Bibliothèque nationale Suisse)

Dans cet ouvrage d'une minutie toute scientifique et cependant facile à lire, Claude Altermatt, diplomate, rappelle que l'établissement de représentations diplomatiques à l'étranger ne faisait pas partie des préoccupations des pères de l'Etat fédéral de 1848; il explique comment on a peu à peu pris conscience – non sans quelques hésitations – de la nécessité de la diplomatie classique et comment la Suisse, qui n'avait à l'origine que deux missions à l'étranger, en est arrivée à onze représentations en 1914.

Dans l'introduction déjà, le lecteur se rend compte à quel point le terme de diplomatie a été jusqu'ici peu clair, du moins pour le profane: il faut entendre par là non seulement les relations des Etats entre eux ainsi que l'art de défendre les intérêts de l'Etat par la négociation, mais aussi l'ensemble des diplomates et en outre, au sens large du terme, l'administration qui s'occupe des affaires internationales. Et c'est précisément à l'ensemble de ces personnes que l'auteur s'intéresse le plus. Dans les première et deuxième parties du livre, il explique comment la diplomatie suisse – dont les débuts ont été très modestes – est devenue l'instrument de notre politique étrangère, mais aussi comment,

parallèlement à cette évolution, il y a eu pendant longtemps une forte opposition contre la présence prétendument exagérée et coûteuse de nos représentants à l'étranger, sous prétexte que cette présence cadrait mal avec la modestie qui devait caractériser notre politique étrangère et, partant, avec la mésestime dans laquelle on tenait celle-ci. Le faible effectif du personnel qui travaillait à Berne reflétait bien cette méfiance: le président de la Confédération, qui est toujours élu pour un an, se trouvait seul à la tête du Département politique fédéral (DPF) et ne disposait d'aucun collaborateur. Il n'était alors pas question de diplomates professionnels; les ministres étaient des hommes politiques qui avaient choisi la carrière diplomatique. C'est en 1888 seulement que, grâce à son ouverture sur le monde et à son dynamisme, le conseiller fédéral neuchâtois Numa Droz établit le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à direction permanente. Cependant, il y avait encore dans le peuple suisse une grande méfiance à l'égard de la diplomatie en général et du «système Droz» en particulier: ces réformes furent abandonnées en 1896 et réintroduites... en 1913. Cette valse-hésitation

révèle les luttes entre forces conservatrices et modernistes.

La troisième partie du livre est consacrée à la carrière des diplomates de cette époque; elle est particulièrement riche en détails intéressants ou amusants. C'est ainsi qu'il était indispensable de disposer d'une certaine fortune pour faire carrière, car ces jeunes messieurs devaient s'attendre à devoir servir pendant deux ou trois ans sans aucune indemnité et devaient avoir l'intention de rester dans la carrière et ne pas vouloir seulement utiliser celle-ci pour faire un séjour plus ou moins long dans une grande ville de l'étranger en jouissant d'un statut social privilégié.

En outre, les 28 brèves biographies de diplomates suisses qui ont servi notre pays entre 1848 et 1914 sont une véritable mine de précieuses informations.

La quatrième partie du livre rappelle que le renforcement de l'Etat fédéral et le développement de son appareil diploma-

tique n'ont pas été de pair, bien au contraire. Le développement lent de l'instrument diplomatique suisse résulte d'une opposition de principe tenace qui se fondait sur différents facteurs. D'autre part, ce sont justement les mauvaises dispositions de l'opinion publique à l'égard de la politique étrangère qui ont dissuadé les hommes politiques de convoiter une fonction diplomatique, ce qui a paradoxalement favorisé l'émergence de la diplomatie professionnelle.

Il s'agit là d'un livre important, notamment parce qu'il fournit quelques éclaircissements au débat passionné qui se déroule actuellement au sujet de la politique étrangère de la Suisse. WIL

Claude Altermatt: Les débuts de la diplomatie professionnelle en Suisse (1848–1914). Editions universitaires, Fribourg, 1990. Fr.s. 38.–.

Ce livre, publié en français, peut être commandé au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16 (pas de frais d'expédition).

Boom touristique

L'importance économique du tourisme en Suisse est beaucoup plus grande qu'on ne l'admettait jusqu'ici. Selon une étude de l'OFIAMT, les recettes provenant de cette branche s'élèvent à 32–34 milliards de francs. On estime que 360 000 places de travail sont liées au tourisme, ce qui représente environ 11 pour cent de l'ensemble des travailleurs occupés en Suisse.

Un bastion masculin pris d'assaut

Le Tribunal fédéral a décidé d'accorder aux femmes du canton d'Appenzell-Rhodes intérieures le droit de vote dans les affaires cantonales. Au mois de septembre de l'année passée, le Groupe pour les Rhodes intérieures (GFI) était intervenu à Berne en faveur de l'introduction du droit de vote pour les femmes. Cette démarche a été couronnée de succès, comme le montre l'arrêt du Tribunal fédéral, qui

invoque le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, qui est inscrit à l'article 4 de la constitution fédérale. On verra maintenant si l'introduction du droit de vote des femmes, imposée de «l'extérieur», va entraîner la suppression de la traditionnelle *landsgemeinde*.

Fort renchérissement

L'évolution du taux d'inflation, qui se situait entre 5,3 et 5,5 pour cent à la fin de 1990, est difficile à prévoir. Cette année, les augmentations de tarifs annoncées par les PTT, les CFF et la SSR prendront effet. L'évolution des prix du pétrole est encore incertaine, tout comme celle des taux hypothécaires, qui augmenteront probablement de nouveau ce printemps. Le pain, la bière et le lait renchériront également; dans les restaurants, les prix seront relevés de 10 pour cent environ.